TRENTE-QUATRIEME ANNÉE — N° 292 | Le numéro 5 centimes | MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1904

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

O. I. X. + M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces la ligne	Réclames la ligne
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Saint Thomas

Les nouveaux abonnés pour 1905 recevront le journal sans augmentation de prix dès ce jour.

Nouvelles du jour

On ne lira pas sans effroi le rapport du commandant Mizzenioff, échappé de Port-Arthur, qui a apporté à Ché Fou des nouvelles de la situation des assiégés et qui assistait au carnage qui a eu lieu sur les pentes de la colline de 203 mètres. Les canons russes balayant les colonnes sombres des bataillons japonais, *produisant un fleuve rouge sur* la neige glacée et recommençant tant de fois ce carnage en bloc qu'il y eut 12,000 Japonais qui inondèrent de leur sang les déclivités de la colline, ce dut être un spectacle dont l'horreur dépasse toute imagination. Les Japonais montant à l'assaut en rangs serrés, les troupes ennemies se trouvant si rapprochées, quelle immense clameur de désespoir devait envelopper les survivants après que les pièces d'artillerie avaient vomi leur mitraille !

C'est hier que le long télégramme contenant le *rapport Mizzenioff a été* connu à Saint-Pétersbourg. C'est hier aussi que le czar fêtait saint Nicolas, son patron. Navrante différence avec la Saint-Nicolas des années précédentes, où le czar, heureux de la force, de la puissance et de la tranquillité de son Empire, remerciait son saint patron de la protection qu'il lui accordait ! La tristesse, le remords et la crainte ont, en une année, succédé à la joie. Nicolas II voit aujourd'hui la fortune des armes russes compromise; l'apôtre de la paix se repent d'avoir écouté les conseils d'*Alexeïef et d'avoir précipité son pays dans* une guerre interminable; il sent gronder partout les rumeurs sourdes d'une Révolution. Il s'attendait même à des troubles pour la fête d'hier. Sa mère et sa femme lui conseillent de songer à sa vie, à l'avenir des Romanoff, de donner une Constitution à son peuple et de canaliser ainsi les revendications populaires. Le parti vieux-russe, le chef du Saint-Synode l'adjurent de n'en rien faire, de ne pas accorder des libertés à ce peuple qui en abuserait. Il voudrait résister au courant, mais il sent que ce courant sera le plus fort. Partout des assemblées, partout des *vœux, partout des résolutions.* partout des revendications!

Dimanche, c'étaient près de 600 ingénieurs qui se sont assemblés pour discuter les questions sociales. Ils se sont joints aux Municipalités et aux avocats de Saint-Pétersbourg et de Moscou pour *réclamer une Constitution.*

Avant la guerre, les mécontents se taisaient, hypnotisés par la grandeur de l'organisme russe. La guerre a montré que cette grandeur n'était qu'apparente, que la puissance réelle ne correspondait pas à l'étendue, ni à l'*effectif* de la population. Les tares administratives ont été aperçues à l'œil nu. L'opinion publique dit aujourd'hui : L'autocratie couvre trop d'incapacités et d'injustices; il faut le contrôle du parlementarisme !

***

Le branle est donné. Depuis que le capitaine Clado a publié que la deuxième *escadre russe, celle de l'amiral Rojestwensky,* allait à une défaite certaine avec les forces inférieures dont elle disposait, et que, pour cette révélation et les critiques dont il l'accompagnait, il n'a été frappé que d'une peine insignifiante, la presse russe reçoit des communiqués importants. La presse devient l'organe des amiraux eux-mêmes.

Le *Novoïé Vremia* publie une lettre de l'amiral Birileff, commandant de la flotte de la Baltique, où il rappelle que la formation de la troisième escadre du Pacifique étant décidée, le moment n'est plus de discuter sur l'opportunité de cette création. L'amiral Birileff estime que la flotte de Togo est tellement affaiblie par le surmenage de ses machines et ses avaries que la flotte russe en aurait facilement raison. Il oublie de nous *dire que ce serait* à la condition que tous les navires russes, ceux de la deuxième et ceux de la troisième escadre, arrivassent en même temps sur le théâtre de leurs opérations.

L'opinion de Birileff est à l'encontre de celle du capitaine Clado; mais voici, entre ces deux autorités, le point de raccordement. L'amiral, comme le *capitaine, critique l'administration navale* russe. Il exprime que, pour réaliser ce qu'on attend d'elle, il faudrait que la flotte ne fût pas entravée par de paralysantes instructions de cabinet, rédigées à dix-huit mille milles de distance, six mois d'avance.

***

Le déplacement de l'escadre de l'amiral Togo se vérifie : des transports de *charbon japonais vont l'attendre vers le* Sud. L'amiral se porterait au-devant de l'escadre de Rojestwensky. Si celui-ci ne rebrousse pas chemin, il y aura des nouvelles palpitantes dans quelques semaines.

Pour le moment, le blocus de Port-Arthur va se desserrer et la garnison pourra être plus facilement ravitaillée par les jonques chinoises.

***

Nous avons annoncé hier le sens général du nouvel article de la *Civilta cattolica*, qui préconise, pour l'Italie, la formation d'un grand parti catholique modelé sur le Centre allemand. L'auteur dit que ce parti devrait comprendre deux institutions principales : une organisation électorale et une organisation *sociale qui inscrirait à son programme* le relèvement du peuple italien par l'instruction.

La *Civilta* précise à quel prix pourrait s'obtenir la concentration des catholiques, et c'est le passage qui aura, chez les catholiques italiens, le plus de retentissement; il prêtera probablement à de vives polémiques. « Il faut, dit-elle, éliminer de notre mouvement les extrêmes, pour déterminer un seul courant moyen dans lequel tous se sentent *cor unum et anima una*; et, à cet effet, il est nécessaire de sacrifier le culte des personnes au culte des principes. »

L'amputation des extrêmes vise surtout le groupe de l'abbé Mauri.

Il est difficile d'admettre que les éliminés acceptent le *cor unum*. Il vaudrait mieux les absorber. Mais, pour cela, il faut être non seulement les plus nombreux, mais encore les plus agissants.

Le grand parti que veut constituer la Civilta existe déjà comme groupe. Il nous semble que, si ce groupe travaillait énergiquement à son programme sans s'inquiéter trop de ce que font d'autres groupes, il produirait bonne besogne. L'union se fera dans l'action.

***

Le Centre allemand vient de prendre une très heureuse initiative. Trois de ses députés ont déposé une résolution tendant à inviter les gouvernements des Etats confédérés à présenter au Reichstag un projet de loi qui donnerait à l'Alsace-Lorraine une représentation au Conseil fédéral. *Jusqu'ici*, l'Alsace-Lorraine n'était représentée dans l'assemblée des Etats que par un fonctionnaire, qui n'avait encore que voix consultative.

Il était naturel que la motion vint du parti catholique puisqu'il s'agissait de l'Alsace-Lorraine et il était bon de ne pas laisser un autre parti se faire de la réclame auprès des populations.

Au " Confédéré „

Le *Confédéré* croit avoir remporté un succès de polémique parce que dans notre réponse nous n'avons parlé que du journal et non plus de son rédacteur M. Bielmann, dont il n'aime pas voir apparaître le nom. Il nous paraît que tout cela est passablement bonnet blanc pour blanc bonnet et comme le journal est généralement de la même opinion que son rédacteur, nous avons posé notre question, qui se révèle toujours plus comme indiscrète et malencontreuse, au rédacteur lui-même. Ce n'est pas là faire de la politique personnelle, tandis que c'est faire des allusions déplacées, maladroites et inutiles que de mêler à notre débat des ecclésiastiques qui y sont absolument étrangers.

Si une leçon se dégage de l'aventure que nous discutons, elle s'adresse au parti radical et au *Confédéré*, son organe officiel. Les ouvriers devaient nécessairement se séparer de lui et une seule *chose nous étonne, c'est que la scission* ne se soit pas produite plus tôt. Comme l'a dit M. Fraisse dans son discours-programme, le parti radical a manqué à tous ses engagements vis-à-vis de la classe laborieuse; il a trahi la cause de l'ouvrier. L'ouvrier a donc de bons motifs pour rompre avec lui et chercher par ses propres moyens la réalisation d'un programme qui n'a servi jusqu'ici que de formule politique et qu'on a méconnu dès que la campagne électorale était terminée.

Le *Confédéré* n'a jamais compris ou voulu comprendre notre époque et les besoins sociaux qu'elle comporte. Il n'a jamais entrevu dans le champ visuel de son radicalisme vieillot le quatrième Etat qui grandit lentement, s'organise sans bruit, présente à la société une série de postulats et revendications en partie *légitimes;* qui veut qu'on s'occupe de lui, qu'on améliore les conditions du travail, qu'on lui donne aide et protection contre les risques de la profession et les pertes du chômage ou de l'accident. Loin de tenir compte de ces justes demandes et de donner à la réalisation des œuvres de préservation et de prévoyance *sociales son appui* et son concours et bien loin, lui qui se dit parti démocratique, de prendre la tête du mouvement, il se cantonne dans le domaine stérile de l'opposition politique systématique. Au parti ouvrier qui demande qu'on prenne ses intérêts en *mains, il répond par des formules creuses* : Referendum financier, Réforme du droit d'initiative, Revision de la Constitution. On comprend qu'avec un tel état d'esprit et de sens de la situation le parti ouvrier se fâche et tire sa révérence en disant comme le coq de la fable qui a trouvé une perle : « Cette perle est sans doute très belle mais le moindre grain de mil ferait bien mieux mon affaire. »

***

Le *Confédéré* se console du départ de ses anciens amis en espérant qu'il se *créera aussi un jour* une scission du même genre dans notre parti. Ici encore, l'avenir lui donnera un démenti. Le parti conservateur a vu plus clair que son adversaire et il a agi en conséquence. Il est un parti social autant que politique et ses œuvres en témoignent. C'est à lui qu'on doit ce merveilleux essor économique dont jouissent la ville *et le canton, qui a couvert le pays d'une* foule d'institutions nouvelles et populaires; c'est lui qui a provoqué ce mouvement extraordinaire de bâtisses, de constructions, mouvement qui donne du travail à nos artisans, maîtres d'état et à la population ouvrière qui en dépend. Vous connaissez le proverbe : Quand le bâtiment va, tout va. Les ouvriers comprennent et apprécient les efforts accomplis par les chefs conservateurs *pour faire fleurir l'industrie*, source de la prospérité publique. Ils voient les hommes influents de ce bord dans ses Cercles, ses Sociétés coopératives, ses Mutuelles et ses Caisses d'épargne. Ils observent tout cela et resteront fidèles à un parti qui n'a pas l'habitude de publier des programmes retentissants, mais qui agit et qui donne des preuves de sa vitalité et de l'intérêt qu'il porte à la classe ouvrière, non par des *mots, mais par des faits.*

Un mot, en finissant, au Cercle des Travailleurs. Ce Cercle s'est séparé du parti radical. Soit. S'il n'a en vue que le bien de la classe à laquelle ses membres appartiennent, il peut être appuyé et encouragé. Mais si, comme la note des discours de MM. Fraisse, Kaufmann, Schneider et Cie semble le faire croire, il entend arborer le drapeau révolutionnaire et chercher la lutte des classes, nous lui annonçons d'ores et déjà qu'on lui résistera, et qu'il se lance dans une aventure dont il sortira anuihilé, sans avoir rien récolté. Il ne pourra du moins pas dire qu'il n'aura pas été prévenu. Qu'il réfléchisse encore avant de s'*engager dans la nouvelle voie que des politi*ciens inexpérimentés et des têtes brûlées veulent lui faire prendre et tienne compte du conseil sincère et désintéressé que nous lui donnons. Il en est encore temps.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 19 décembre.

Le *Conseil national* liquide d'abord une *série d'affaires de chemins de fer dans le sens* des décisions du Conseil des Etats.

Après rapport de M. Hoffmann et contre l'avis de M. Muller, conseiller fédéral, le Conseil déclare fondé le recours du citoyen Huber, ancien piqueur au dépôt de remonte, blessé dans un accident de cheval et qui réclame un supplément d'indemnité.

Le *Conseil écarte le recours du citoyen* Barbezat-Frey, à Brugg, réclamant un supplément d'indemnité pour la perte de son fils, mort d'une maladie contractée ou aggravée au service militaire, et le recours de Mlle Anna Gisler, à Bürglen, sœur d'un milicien mort au service.

Le Conseil alloue ensuite une subvention complémentaire de 362,500 fr. pour l'achèvement du canal d'assainissement de la vallée du Rhin.

M. de Planta communique l'entente intervenue entre le Département des C. F. F. et les motionnaires demandant le rétablissement de l'horaire-affiche qui sera rétabli avec quelques modifications et comprendra quatre tableaux correspondant aux quatre arrondissements du réseau. Le Conseil adopte ensuite l'ensemble de la loi sur le chèque postal, et la séance est levée.

Dans la séance de lundi après midi, ouverte à 4 ¼ h., le *Conseil des Etats* adopte d'abord un postulat déposé par la Commission des finances, défendu par M. Richard (Genève), tendant à ce que le Département de justice et police puisse recevoir directement les propositions budgétaires et le compte du Tribunal fédéral pour les transmettre ensuite au Département des finances.

Le Conseil écarte comme non recevable une requête Signorini, ancien garde-frontière *au Tessin, réclamant une indemnité* pour services rendus et passe ensuite à l'examen du budget de la Régie des alcools pour 1905.

Plusieurs modifications proposées par la Commission, tendant à l'augmentation des recettes, sont adoptées, ainsi qu'un postulat de la Commission invitant le Conseil fédéral à *étudier la question de la revision de* l'art. 14 de la loi sur les spiritueux, pour faire droit à une requête de la Société suisse des industries chimiques, concernant l'importation de l'alcool dénaturé.

Il est donné communication à la Chambre de l'acceptation par MM. Schurter, Affolter et Picot de leur nomination au Tribunal fédéral.

La séance est ensuite levée.

Chronique bernoise

Berne, 19 décembre.

La journée du 18 décembre à Berne. — Violences de langage et d'affiches. — Déboires du parti radical. — Gains des conservateurs.

Nous sortons d'une campagne électorale et plébiscitaire comme on n'en n'avait pas vu depuis longtemps dans la ville fédérale. Les affaires communales passionnent de plus en plus la masse des citoyens; elles remuent le fin fond de l'âme populaire, tandis que les élections cantonales ou même fédérales n'agitent souvent que la surface des groupements politiques.

La période préparatoire du septuple scrutin communal d'hier s'était passée sans tourmente apparente. Le travail se faisait à la sourdine. C'est vendredi et samedi que la fermentation a commencé à se manifester. Une bouteille de champagne, subitement ouverte, n'aurait pas mousé avec plus d'impétuosité. Le signal fut donné par la *Hochwacht*, journal pamphlétaire paraissant à époques irrégulières et qui s'est donné pour mission exclusive de tomber Karl Moor, chef de l'Union ouvrière et rédacteur de la *Tagwacht* socialiste. Les polémiques les plus violentes que j'aie lues au cours de ma carrière journalistique sont de la petite bière auprès des hottées d'ordures que *déballait l'organe des socialistes dissidents.* Ce ne fut pas tout; les murs se couvrirent d'affiches où Karl Moor était conspué sous toutes les formes. Les injures étaient tellement grossières que la police crut devoir *lacérer ces placards, qu'on aurait dit rédigés* par les poissardes de la Halle. Cette exécution provoqua toute une bataille de femmes sur le marché, les unes prenant parti pour Karl Moor, les autres pour les Hochwæchter!

Mais ce duel des Moor et des anti-Moor n'a été qu'un des épisodes du grand drame *électoral en sept actes.*

D'abord, il y avait la lutte générale entre les trois partis qui se partagent l'administration des affaires communales. Vous savez qu'aucun groupe politique n'a la majorité dans la Commune de Berne, du moins au Stadtrath, espèce de Grand Conseil municipal, pourvu d'*attributions très étendues* et se réunissant presque toutes les semaines. Les radicaux y comptent 36 membres, les socialistes 24 et les conservateurs 20. Ce corps se renouvelle tous les ans par quart, sous le régime du scrutin proportionnel.

Sur les 20 membres qui venaient en réélection dimanche, il y avait 10 radicaux, 6 socialistes et 4 conservateurs.

Vous connaissez *le résultat. Les radicaux* perdent deux sièges, qui tombent au pouvoir des socialistes et des conservateurs.

Le côté piquant de cette lutte homérique, c'est que les socialistes ont tiré profit de leur propre scission. La guerre acharnée qui a été menée contre Moor a fait affluer les électeurs ouvriers aux urnes, et il en est résulté que le nombre des suffrages socialistes exprimés atteint de très près celui des suffrages radicaux. *De plus, les éléments* de gauche du parti radical, les « jeunes », ont panaché leur liste au profit des socialistes dissidents, histoire d'assurer la chute de Karl Moor. *Ce calcul a si mal réussi qu'il a* coûté deux sièges au parti radical. Malheureusement, les deux victimes de cette indiscipline appartenaient à l'aile droite de ce parti. Ce sont MM. Dr Rüfenacht, avocat, et Walther-Bucher, commerçant, tous deux très *appréciés au sein du Stadtrath pour leur* modération et leur compétence.

Si le scrutin d'hier devait servir de norme pour l'avenir, on pourrait en conclure que les socialistes seront, d'ici à peu de temps, aussi forts que les radicaux. La proportion des trois partis, telle qu'elle ressort de cette épreuve, est la suivante : radicaux 2714; socialistes, 2656, conservateurs, 1587.

Il est visible, au demeurant, que le *socialisme gagne de plus en plus les couches inférieures* et moyennes de la population protestante : ouvriers, commis, petits employés. Il exerce même des ravages dans le fonctionnarisme fédéral.

Les conservateurs, qui ont perdu tant de terrain depuis vingt ans, commencent à remonter le courant. Ils ont voté hier avec bien plus de discipline que les radicaux. Ils n'avaient que 222 listes panachées, tandis que les *listes radicales panachées* attei-

gnaient le chiffre de 1100. Aussi le siège qu'ils gagnent est-il dû uniquement à leurs propres forces, sans aucun secours hétérogène.

Ce n'est pas que leurs adversaires n'aient fait jouer contre eux tous les ressorts de l'astuce électorale. Des affiches dénonçaient le parti conservateur-démocratique comme un ramassis d'aristocrates et d'ultramontains. L'*Intelligenzblatt* sonnait l'alarme de l'invasion ultramontaine, alors que les catholiques de la ville de Berne s'abstiennent soigneusement de constituer un parti. Cette évocation plaisante du spectre noir n'a pas produit l'effet attendu. Ces cordes-là sont usées, brave *Intelligenzblatt* ; le peuple protestant s'émancipe des préjugés ; on ne lui donne plus la frousse avec des épouvantails d'un autre âge.

Le siège gagné par les conservateurs de la ville fédérale n'est pas le seul avantage de la journée. Le parti conservateur-démocratique a réussi encore à faire refuser, par 3814 voix contre 3157, la ratification de l'achat de la clinique du Siloah, opération que le *Bund* de ce soir, *post festum*, avoue avoir été conclue trop à la légère et avec une précipitation suspecte. Cette votation est d'autant plus significative que les organes conservateurs étaient seuls à recommander le rejet.

ÉTRANGER

Guerre russo-japonaise

La prise de la colline de 203 mètres

Chéfou, 19.

Le commandant Mizzeniow, chef du petit détachement arrivé vendredi de Port-Arthur dans une chaloupe, et qui fut blessé à la jambe durant le combat de la colline de 203 mètres, le 15 courant, rapporte d'intéressants détails sur la capture de la position.

Après avoir déclaré que les dépêches qui lui furent confiées se composaient en grande partie d'un rapport statistique relatif au tir de l'artillerie japonaise, et ne contenaient rien de nature à faire préjuger que le général Stœssel considérât la situation comme désespérée, le commandant Mizzeniow fit les déclarations suivantes :

Depuis que les Japonais commencèrent l'attaque de la colline de 203 mètres, le 28 novembre, le combat se poursuivit sans interruption et avec un acharnement tel que les vétérans de Port-Arthur eux-mêmes frissonnaient d'horreur, à la vue des scènes de carnage qui se déroulaient sous leurs yeux. Les Japonais étaient obligés parfois de gravir les pentes escarpées de la montagne sans pouvoir répondre à la fusillade terrible de nos troupes.

Il me semblait, à moi, qui me trouvais sur les lieux du combat, que rien ne pouvait résister au déluge de mitraille qui venait battre les flancs de la montagne. Des compagnies entières étaient anéanties ; mais d'autres les remplaçaient bientôt.

Des deux côtés, on fit preuve d'un courage digne d'éloges. A plusieurs reprises, on se battit corps à corps, les adversaires se servant de leurs baïonnettes, dans l'impossibilité de faire usage de leurs fusils.

Les pentes de la colline étaient littéralement couvertes de cadavres, et la neige qui parsemait le terrain était rouge de sang. Des blessés venaient s'y plonger pour y chercher un apaisement à la fièvre qui les dévorait.

Nous nous repliâmes enfin, après avoir résisté de notre mieux, laissant à l'artillerie des forts environnants, notamment ceux de Liao-Ti-Chan, le soin de déloger l'ennemi du *sommet*.

Un incident remarquable, et qui restera à jamais gravé dans ma mémoire, se produisit pendant le combat.

Un porte-drapeau japonais venait de planter son étendard sur le sommet de la montagne lorsqu'un gigantesque caporal russe quitta les rangs de ses camarades qui battaient en retraite, rebroussa chemin, se précipita sur le drapeau japonais et se mit à le déchirer des ongles et des dents quand il tomba frappé de sept balles.

Lorsque les Japonais, repoussés par le feu de notre artillerie, abandonnèrent le sommet de la montagne, nous le réoccupâmes.

Le deuxième et le troisième assauts furent la répétition exacte du premier.

Le deuxième fut cependant le plus sanglant de tous, car il consista en un long corps à corps.

Pendant le troisième assaut, il se produisit un fait extraordinaire : un porte-drapeau japonais étant parvenu au sommet, se mit en devoir de planter son drapeau, lorsqu'il tomba frappé à mort, tenant la hampe du drapeau dans ses doigts ensanglantés. Un autre Japonais se précipita sur le drapeau, mais il tomba bientôt lui-même. Six autres subirent le même sort. Un neuvième Japonais se prépara à suivre ses camarades. L'officier russe s'écria : « Ne tirez pas sur l'homme au drapeau, car ce dernier sera planté de toute façon. »

Les Japonais avaient, pendant le troisième assaut, eu recours à un expédient étrange. Ayant massé une énorme quantité de bois, ils y ont mis le feu. Les flammes et la fumée chassées par le vent violent obligèrent les Russes à se replier en hâte. Les *lueurs de l'incendie révélèrent une scène de* carnage horrible dépassant en épouvante la description de l'Enfer du Dante.

A ce moment, le combat avait coûté 12,000 hommes aux Japonais. Nos pertes étaient inférieures à deux mille. Les regards ne rencontraient de toutes parts que des cadavres amoncelés les uns sur les autres. Les tranchées étaient transformées en ruisseaux de sang, tandis que les monticules, ainsi que tous les objets : fusils, équipements et autres, épars sur le sol, étaient uniformément revêtus de cette même teinte sanglante.

« Nous pourrions reprendre la montagne, déclara le général Stœssel, mais la position n'est pas assez importante pour nous, pour justifier de nouveaux sacrifices. »

Depuis ce moment, de petits combats nombreux eurent lieu. Mais le soin d'empêcher l'ennemi d'occuper la colline en forces ou d'y monter des canons fut laissé à l'artillerie des autres forts. Les Japonais, qui ne peuvent utiliser la colline que comme point d'observation, n'y sont qu'au prix des plus grands dangers.

A la suite du troisième assaut, un armistice de cinq heures fut conclu pour enterrer les morts. Il importait de se hâter et les Japonais commirent certainement de terribles erreurs. Des monceaux de cadavres, parmi lesquels se trouvaient, sans nul doute, des blessés, furent empilés dans des tranchées. Il était, en effet, impossible, dans l'obscurité, de distinguer les morts des blessés.

Presque tous les officiers russes qui prirent part à la défense de la colline de 203 mètres furent tués ou blessés. Une atmosphère de silence, troublée seulement par la canonnade, enveloppe maintenant la forteresse.

Les Russes usent leurs munitions avec parcimonie, ne tirant qu'à bon escient. Les *forts sont occupés par 16,000 hommes. Tous* les généraux, à l'exception du général Stœssel, vivent et restent auprès de leurs hommes, dans les forts. La majorité des édifices et des maisons ont été plus ou moins endommagés par le feu des Japonais. Le général Stœssel a placé la population entière sous le régime des rations régulières, suffisantes pour trois mois. La réserve des munitions pourra durer une bien plus longue période. J'estime que les Japonais ne s'empareront jamais de la forteresse, et que, dans les conditions actuelles, il leur sera impossible de continuer à occuper la colline de 203 mètres.

Dans la nuit du 9, plusieurs obus japonais vinrent tomber sur les hôpitaux, tuant 7 malades. D'autres malades s'enfuirent à travers les rues couvertes de neige, revêtus de leur costume blanc d'hôpital, le visage pâli par la souffrance et l'épouvante. Les patrouilles eurent une peine inouïe à leur faire regagner les hôpitaux et plusieurs succombèrent peu après.

Le *Sevastopol*, ajoute le commandant Mizzeneoff, est le seul navire qui n'ayait pas été désarmé. Durant le combat sur la Montagne Haute, les torpilleurs japonais s'approchèrent de l'entrée du port. Le général Stœssel notifia à l'amiral Wirren de relever les forts de la responsabilité de repousser leurs attaques. En conséquence, l'amiral Wirren envoya le *Sevastopol* dans la rade extérieure où il jeta l'ancre chaque nuit, regagnant le port chaque jour. Il ne fut atteint que dans ses œuvres supérieures et coula un torpilleur japonais près de l'entrée du port. L'amiral Wirren fut légèrement blessé au bras par un éclat d'obus tandis qu'il traversait le port pour se rendre à bord du *Retvisan*.

Au moment du départ du commandant Mizzenioff, la garnison avait l'impression que l'escadre de la Baltique était à dix jours de marche.

Le bombardement des hôpitaux

Tokio, 19 décembre.

Le commandant des troupes de siège de Port-Arthur annonce que la lettre suivante, du général Stœssel au général Nogi, est parvenue le 15 décembre, à 8 h. du soir, au quartier général :

J'ai l'honneur de vous informer que votre artillerie bombarde nos hôpitaux, très reconnaissables par les drapeaux de la Croix-Rouge. Ces drapeaux sont visibles des positions de votre artillerie. Je vous demande d'interdire ce bombardement.

Je fais cette requête par haute estime pour nos braves héros qui, après avoir glorieusement combattu vos soldats, gisent blessés dans les hôpitaux de la Croix-Rouge. Parmi ces héros se trouvent quelques blessés japonais.

Je profite de cette occasion pour vous adresser l'assurance de mon profond respect.

A cette lettre en était jointe une autre disant :

Par la présente, je charge M. Barashoff, veneur de l'empereur et surintendant des hôpitaux de la Croix Rouge, de négocier avec *Votre Excellence afin de mettre les hôpitaux* en dehors de la zone dangereuse pendant le bombardement.

Inutile de dire que nous vous reconnaissons le droit de favoriser le succès de vos opérations.

Et au crayon, sur l'enveloppe, ces mots :

Barashoff viendra au même endroit dans l'après-midi du 16 pour recevoir votre réponse.

Le général Nogi envoya le commandant Saïto avec le professeur Ariga, servant d'interprète, à Salitchiso, pour remettre la réponse, accompagnée de la lettre suivante au général Stœssel :

J'ai l'honneur de vous assurer que l'armée japonaise, respectant l'humanité et les traités, n'a jamais, depuis le commencement du siège, dirigé intentionnellement d'obus contre les bâtiments et les navires portant les drapeaux de la *Croix-Rouge*.

La plus grande partie de la forteresse est invisible des positions de notre artillerie, et, comme vous le savez, les obus n'atteignent pas toujours les buts visés, d'autant plus qu'en raison de votre longue et brave résistance, la déviation de nos canons augmente de plus en plus. Ainsi, avec le plus grand regret, nous ne pouvons pas garantir que nos obus atteindront les buts visés.

Je profite de l'occasion pour adresser à Votre Excellence l'assurance de mon plus profond respect.

Voici le rapport sur l'entrevue de M. Barashoff et du commandant Saïto :

M. Barashoff. — L'armée japonaise dirige son feu contre les bâtiment de la Croix Rouge.

Le commandant Saïto. — Jamais.

M. Barashoff. — Nous vous demandons de vous abstenir de bombarder la ville neuve entièrement et la partie nord est de la ville ancienne.

Le commandant Saïto. — Nous ne pouvons absolument pas consentir à fixer des limites.

M. Barashoff. — Nous vous donnerons une carte indiquant les positions des hôpitaux et nous espérons que vous ne les bombarderez pas.

Le commandant Saïto. — Nous consentons à recevoir la carte à l'appui de votre demande.

Il fut convenu que la carte serait remise le lendemain.

En Mandchourie

Moukden, 19.

La canonnade continue toujours tout le long du front de bataille. Elle a été particulièrement violente le 15, jour où les Japonais ont fait une démonstration contre les positions russes avancées sur la voie ferrée.

Les camps des Russes présentent un aspect tout à fait pittoresque. Les flancs des collines et les champs qui entourent les villages sont semés de huttes en pisé, et des colonnes de fumée s'élèvent des réduits souterrains comme s'il s'agissait de solfatares. A présent, les baraquements de simples soldats sont bien construits et spacieux, plus confortables que les logements des officiers dans les maisons chinoises.

Le service des transports fonctionne bien, car les routes, étant gelées, sont en excellent état. De grands approvisionnements de fourrages et de grains viennent du Nord de la Mandchourie.

Saint Pétersbourg, 19.

Le correspondant des *Birjewija Wjedomosti* télégraphie de Moukden, le 17 : On fait de grands préparatifs pour que les soldats passent bien les fêtes de Noël. Dans toutes les parties de l'armée, et même sur les positions, on organise pour les soldats des arbres de Noël. De grandes quantités de provisions pour ces fêtes sont arrivées.

L'affaire Syveton

La contradiction absolue entre les précédentes déclarations de Mme Syveton et celles qu'elle aurait faites devant le juge d'instruction, d'après le récit du *Matin*, a surpris tout le monde.

Un rédacteur du *Gaulois* a voulu en avoir le cœur net. Il a eu avec Mme Syveton l'entretien suivant :

— Vous avez lu le *Matin*, Madame ?

— Pas d'interview, je vous en prie, répond Mme Syveton avec un grand accent d'émotion, de colère même.

— Cependant, il faut, on veut savoir. Vous m'avez dit samedi tout le contraire de ce que le *Matin* a publié comme étant votre déposition devant le juge d'instruction.

— Ce que le *Matin* dit est faux, Monsieur, vous entendez bien, archifaux ! Je n'ai pas dit un mot de cela au juge et je me moque *(sic)* de ce que le *Matin* a pu dire.

— Mais alors, Madame, me permettez-vous de vous demander ce que vous avez dit au juge ?

— Je n'ai pas à faire connaître ma déposition en justice.

— *Mais ce n'est pas celle dont le Matin* a publié le sens ?

— Pas un mot de vrai, je vous le répète.

— Donc vous croyez toujours à la version de l'accident, vous repoussez toutes les insinuations dirigées contre votre mari, vous défendez sa mémoire, en un mot, en face des calomniateurs et des accusateurs.

— Oui ! oui ! dit avec force Mme Syveton ; j'aimais mon mari, avec lequel je n'ai jamais eu l'intention de divorcer, et je consacrerai ce qui me reste de vie à protéger sa mémoire, qui m'est par-dessus tout précieuse. Quant à ce qu'on pourra dire, imaginer et insinuer dans les journaux, cela ne m'émeut en rien et je ne m'en occupe pas.

Ainsi, le Matin aurait audacieusement inventé la déposition de Mme Syveton qu'il a publiée.

La délation maçonnique en France

Nous cueillons la fiche suivante dans le fameux dossier établi par le Grand Orient de France. Elle concerne un officier bien connu à Fribourg, M. le général du Moriez, ancien attaché militaire près l'ambassade de France à Berne :

Pasquier, G. O., 14 mai 1904. — 8513.

Général de brigade Charpentier du Moriez. Réactionnaire absolu. Clérical à outrance. Est capable de tout pour arriver.

Fourbe au dernier degré ; ferait toutes les bassesses pour faire croire qu'il est dévoué au gouvernement de la République.

Personnifie le mensonge et l'hypocrisie pour tous les gens honnêtes qui le connaissent bien, de quelque parti qu'ils soient.

Déroulage ostensiblement le *Radical* dans la rue, mais fait élever ses enfants chez les Oratoriens de Saint-Paul.

Pour passer général, a réussi à se faufiler chez le général André, grâce au capitaine Bernard (frère du commandant Bernard), alors au 31e d'infanterie, qu'il ne cessait de combler de prévenances de toutes sortes.

Les injures et les diffamations de la franc-maçonnerie sont un très grand honneur, qu'un honnête homme tel que M. le général du Moriez ne pouvait manquer de s'attirer. Et ces fiches, où le ridicule le dispute à l'odieux (voyez-vous ce « clérical à outrance » qui manifeste son cléricalisme en déployant le *Radical* dans la rue en guise de drapeau ?) sont un brevet dont les titulaires peuvent être fiers.

Une démission

M. Joseph Reinach a adressé au président de la Ligue des droits de l'homme une lettre par laquelle il donne sa démission de membre du Comité central, parce que celui-ci n'a pas protesté contre les procédés de délation dans l'armée.

Le colonel Marchand

Le colonel Marchand a décliné la candidature qui lui était offerte comme député de Paris.

Bidegain

D'après le *Journal de Seine et Oise*, ce serait au Caire que Bidegain aurait été trouvé pendu. Le *Temps* s'est fait renseigner : on lui a dit ne rien savoir de cette histoire.

Echos de partout

FAUX VOYAGEURS

Les Compagnies de chemins de fer songent à se servir de mannequins à paroles, représentant de faux voyageurs. Dans chaque mannequin, on mettra un phonographe qu'on remontera avant le départ des trains, et dans les compartiments où il n'y aura qu'un seul vrai voyageur, on mettra un mannequin à paroles.

---

36 FEUILLETON DE *LA LIBERTÉ*

L'homme en rouge

OU

LE FORÇAT INNOCENT

Par W. BERT FOSTER

(Traduit de l'américain par Pierre Luguet)

Le détenu était maintenant sorti de l'hôpital, à peu près guéri. Mais, redoutant la haine des autres convicts, on ne l'avait pas remis au travail. Il passait ses journées dans le corridor des cellules, et on l'enfermait dans la sienne avant que les autres remontassent pour la nuit.

C'est dans ce corridor, réservé aux « hommes en rouge », que Joyce Stonor le trouva. Il se promenait lentement d'un bout à l'autre, mais son attitude avait changé. Le directeur la trouva plus alerte et plus légère, avec une lumière dans les yeux qui paraissait nouvelle.

— Le n° 10 vient d'avoir une visite, monsieur, dit à Joyce le gardien de service. Et comme c'était une dame à qui vous avez plusieurs fois accordé l'autorisation, je n'ai pas cru devoir la lui refuser.

Le directeur fronça les sourcils. La présence au pénitencier de Bertha le troublait. Il s'approcha du prisonnier, se demandant ce qui avait pu résulter de sa conférence avec la jeune fille.

Victor Payne l'avait aperçu depuis longtemps. Il s'arrêta et ses regards aigus examinèrent longuement l'homme qui venait à lui. Joyce s'était repris et s'avançait, le visage bienveillant :

— J'ai des nouvelles pour vous, numéro 10, de bonnes nouvelles, dit-il en essayant de sourire, cordial. Je viens de voir le gouverneur... Eh bien ! vous ne me demandez pas ce qu'il m'a dit ?

Le prisonnier ne bougea pas ; il demeura complètement impassible.

— En raison du courage que vous avez montré lors de la révolte, et du service que vous nous avez rendu, je puis vous annoncer qu'une pétition va être présentée au gouverneur pour obtenir votre grâce.

Victor Payne leva les yeux et les fixa sur ceux du directeur, qui se sentit gêné de ce regard

— Et le gouverneur vient de me dire, ajouta-t-il d'une voix moins franche, qu'il la signerait certainement. En conséquence, vous pouvez être libre dans très peu de temps.

L'homme en rouge souriait maintenant avec dédain.

— Je serai bientôt libre, en effet, mais vous n'y serez pour rien.

— Oh ! dit assez gaiement Joyce, je ne m'en attribue pas le mérite ! C'est l'opinion publique et les journaux qu'il faut surtout remercier.

— Je ne remercierai ni le public, ni les journaux, ni vous même, Monsieur Stonor. Car, la revision de mon procès sera décidée, avant que votre grâce, dont je ne veux pas, intervienne.

— Que voulez-vous dire ?

— Que je serai tiré de cette prison par le Tribunal qui m'y a mis, répondit Victor Payne, toujours calme. Voyez-vous, Monsieur Stonor, votre pardon n'est pas ce qu'il me faut, car il me laisserait la tache qui doit être effacée. Le gouverneur viendrait lui-même ici, et me l'offrirait à genoux, que je le refuserais.

— Mais c'est de la folie !...

— Inutile d'insister, Monsieur Stonor, vous ne me tenterez pas (sa voix s'élevait par degrés). Je suis innocent du crime pour lequel j'ai été condamné. Je veux être réhabilité. Je le serai. Mais cela ne me suffit pas. Il y a un coupable. Je le connais ; et vous le connaissez. Cet homme prendra ici ma place, et je prendrai celle qu'il m'a volée dans la société des honnêtes gens.

Victor Payne tourna sur ses talons et rentra dans sa cellule.

Il ne restait plus à Joyce Stonor qu'une chose à faire : combattre, combattre désespérément, combattre jusqu'à son dernier souffle et jusqu'à la mort de sa dernière espérance.

Lorsque Bertha était revenue pour la première fois à West-Creek, l'entrée dans le village lui avait causé une impression pénible, et la pensée de vivre dans le petit cottage, encore plein du souvenir de son père, l'avait effrayée.

Aujourd'hui, elle rouvrait la maison avec un vif sentiment de soulagement. Il lui aurait été impossible de vivre une heure de plus dans la maison des Stonor.

Quand elle songeait aux regrets qu'aurait de son départ Madame Stonor, qui s'était toujours montrée si bonne pour elle, des larmes lui montaient aux yeux. Mais quand elle se rappelait comment Joyce Stonor avait refusé de l'aider à sauver Victor Payne et à réhabiliter son nom, ses larmes séchaient.

Et cependant qu'aurait pu faire le directeur du pénitencier ? Devait-il livrer lui-même son frère aux autorités et tuer du même coup sa mère ? Bertha se sentait à peine la force de le blâmer de sa conduite. Elle avait plutôt pitié de lui ; elle ne ressentait que de la pitié également pour le meurtrier inconscient de son père.

Mais il y avait Victor Payne, encore enfermé pour la faute d'un autre. Cette pensée — et une autre — l'encourageaient dans la tâche qu'elle avait entreprise de débrouiller l'écheveau des coïncidences malheureuses qui avaient envoyé le jeune homme au « hard labour. »

Cette autre pensée — qui mettait des chansons dans son cœur et du rose à ses joues — était trop mystérieuse pour qu'elle osât se la chuchoter à elle même. Mais derniers événements — sa visite au blessé, sa conversation avec Joyce Stonor — l'avaient bien obligée à constater l'état de ses sentiments.

Pendant plusieurs jours, cependant, elle ne fit rien de la besogne que le destin lui avait envoyée. Si elle avait eu confiance en Béthel, elle serait allée à lui et l'aurait prié de reprendre l'enquête d'où devait sortir l'innocence de Victor Payne.

Tout autre avocat n'aurait fait que rire de son histoire, à moins qu'elle ne l'appuyât sur quelques preuves. Et c'est pourquoi elle se détermina à établir d'abord l'existence du *wagon-salon à l'arrière du train de marchandises* et du séjour des Stonor dans ce wagon, avant d'appeler personne à son aide.

Et elle avait commencé ses démarches en ce sens lorsque débarqua à West-Creek un jeune homme qui demanda le chemin de sa maison, et dont l'élégance fut remarquée du village entier.

Quand Bertha le vit venir vers son cottage, elle ne put réprimer un frisson.

— J'espère, Bertha, dit-il, que ce n'est pas à cause de mes paroles de l'autre jour que vous avez quitté la maison de ma mère ?

— Non, ce n'était pas à cause de cela, lui répondit-elle froidement, se tenant droite devant sa porte et sans l'inviter à entrer.

Bertha, bien qu'elle sût le jeune homme inconscient du mal qu'il avait fait, se sentait un vif sentiment d'éloignement pour lui depuis que la vérité entière lui était apparue.

— Mais il est arrivé quelque chose... Quelqu'un vous a dit du mal de moi. Je vois bien que vos sentiments à mon égard sont changés !

— Vous ai-je donné raison de croire que j'éprouvais pour vous quelque sentiment particulier ? demanda-t-elle.

— Ah !... Mais vous m'écoutiez avec bienveillance, jusqu'à ce jour, quand je vous parlais. Je croyais... Mon Dieu !... Joyce vous aurait-il dit quelque chose qui ait pu causer cette inimitié ?

— Inimitié n'est pas le mot qu'il faut employer, Monsieur Stonor. Nous n'avons jamais été autre chose que de simples connaissances.

— Mais Joyce vous a dit quelque chose de moi ?

— Il m'a dit une chose qui a causé mon départ de chez votre mère, c'est vrai.

— Ah ! je sais ce qu'il vous a dit. Mais croyez bien, Mademoiselle...

— Je n'ai rien à croire, ni à ne pas croire, Monsieur. Et il est complètement inutile de prolonger cette conversation, puisque nous ne nous reverrons jamais. Adieu, Monsieur.

Bertha ferma sa porte et Emory Stonor se trouva seul sur la route, désemparé. Il resta quelques instants immobile, puis se dirigea à grandes enjambées vers l'unique auberge du pays. Dans ses yeux, maintenant, c'était la colère qu'on aurait pu lire.

Le soir même, Bertha se rendit à la demeure de Ryan, dans le but ostensible d'engager Marie-Anne pour une semaine de travail. Bill venait de rentrer ; les enfants les plus jeunes étaient couchés, et Jim aurait bien voulu l'être aussi, car il recevait à cet instant même une semonce sérieuse de son père, pour un méfait quelconque.

— *Allons, intercédait Marie-Anne, laisse cet* enfant tranquille. Oui, je savais qu'il avait trouvé cette hache, mais ce n'est pas ça qui ruinera la Compagnie.

— Tais toi, Marie-Anne. La valeur de l'outil n'a rien à voir ici. Mais Jim a été payé pour fouiller l'étang ; il aurait dû parler aux juges de cette hache !...

(A suivre.)

Le vrai voyageur pourra causer avec le faux voyageur, qui saura toutes les nouvelles, aura beaucoup d'esprit et pas d'opinion politique! Ce sera charmant de voyager avec un mannequin à paroles. Il y aura des mannequins des *deux sexes*.

Avec ces faux voyageurs, on ne courra pas le risque, la nuit, d'entendre ronfler ou *d'être* assassiné. Les mannequins auront aussi l'avantage de ne pas manger de choses à l'ail ou des livarots odorants. Pendant la saison où les chemins de fer manquent de vrais voyageurs, on remplira les wagons de faux et les Compagnies auront l'air de faire beaucoup d'argent.

MOT DE LA FIN

— Baptiste, vous êtes vraiment trop long à cirer mes bottes...

— Si Monsieur veut faire un match, nous allons en cirer une chacun.

CONFÉDÉRATION

Arbitrage. — Le traité d'arbitrage entre la Suisse et le royaume de Suède et Norvège a été signé samedi, à Berlin, par M. de Claparède, spécialement autorisé par le Conseil fédéral, et le comte Taube, ministre de Suède et Norvège, à Berlin.

Tous les traités d'arbitrage dont la Suisse avait pris l'initiative sont donc ainsi conclus, sauf celui avec l'Allemagne, dont la négociation durera probablement quelque temps encore.

Le message du Conseil fédéral sera distribué aux Chambres encore dans la session actuelle, mais la ratification du traité ne viendra que dans la session de printemps.

Assurance contre la grêle. — Le Conseil fédéral a décidé de bonifier aux cantons qui ont supporté en 1903 des dépenses, pour encourager l'assurance contre la grêle, la moitié de leur débours pour la police et pour contributions en faveur des primes aux assurés. Le canton de Fribourg reçoit 3360 francs 13, Vaud 5919 fr. 07, Neuchâtel 14,832 fr. 85, Genève 11,241 fr. 86.

† M. Alphonse Scheler. — M. Alphonse Scheler, ancien professeur à Genève, ancien directeur du Théâtre de Lausanne, bien connu dans la Suisse romande et à l'étranger par ses récitals littéraires, est mort subitement à Paris, où il était en séjour chez son fils. A. Scheller était né à Bruxelles en 1846.

FRIBOURG

Assemblée bourgeoisiale. — L'assemblée bourgeoisiale de la ville de Fribourg a discuté dimanche le budget pour 1905. Le budget de la *Régie des copropriétés bourgeoisiales* prévoit 30,788 fr. de recettes et 23,153 fr. de dépenses. Boni présumé : 7635 francs. — *Adopté.*

Orphelinat : Recettes, 43,310 fr., dépenses, 48,545 fr. 50. Déficit présumé 5235 fr. 50. — Adopté.

Hôpital bourgeoisial : Recettes, 167,115 francs ; dépenses, 167,058 fr. — Adopté.

Fonds pies : Recettes, 49,905 fr. ; dépenses, 49,235 fr. — Adopté.

Administration des pauvres : Recettes, 46,800 fr. ; dépenses, 47,000 fr. — Adopté.

Scolarques : Budget balance par 25,000 francs aux recettes et aux dépenses. — Adopté.

Football. — Dimanche dernier, il s'est joué sur les Grand'Places le match pour le championnat suisse entre le Technicum F. C. et le Flora I F. C. de Berne. C'est à 3 ¼ h., qu'a commencé ce match, qui a été le dernier que le Technicum F. C. a joué sous ce nom. Désormais, le club jouera sous le nom de Stella F. C.

Pendant le premier demi-temps, le jeu fut mené assez mollement. L'état du terrain boueux et glissant paraissait dégoûter les joueurs. Peu à peu, s'animant au jeu, les deux camps parvinrent à marquer chacun un goal.

A la reprise du jeu, le Flora F. C. attaqua avec vigueur, tandis que le Technicum, défendant son camp, lui donnait la riposte avec un acharnement égal. Un public sympathique et vivement intéressé par l'entrain grandissant des joueurs, applaudissait sans relâche. Vers la fin du jeu, le Technicum F. C. parvint à marquer un second goal, qui décida de la victoire en sa faveur par 2 à 1. Le match fut arbitré avec beaucoup d'impartialité et de sûreté par M. Eicher, du *F. C. Berne.*

Parmi les joueurs du Technicum, s'est distingué, le goal-keeper qui déploya pendant tout le jeu une grande souplesse. Ont été également remarqués les deux arrières, le centre half-back et le centre et le demi-gauche des avants.

Pour les incendiés de Neirivue. — La *Feuille officielle* publie un arrêté du Conseil d'Etat du 29 novembre organisant la répartition des *dons en faveur des incendiés de Neirivue.*

Le Comité de secours qui s'était formé le lendemain du sinistre pour faire appel à la charité publique, recevoir les dons et pourvoir aux premiers besoins, passe la main à un Comité définitif institué par le Conseil d'Etat pour la répartition des secours.

Pour cette distribution, les victimes du sinistre seront réparties en quatre classes : personnes riches dont la position financière n'a pas été sensiblement altérée par l'incendie ; personnes demeurant dans l'*aisance* malgré les pertes qui ont modifié gravement leur situation financière ; personnes dans la gêne par suite de l'incendie ; personnes réduites à l'indigence.

Les trois dernières classes participeront seules à la distribution des dons volontaires, à raison d'un tant pour cent des pertes subies.

Les administrations publiques, les corporations et les fondations sont exclues de la répartition.

Conférence agricole. — On nous écrit :

Nous avons eu la bonne fortune d'assister, hier dimanche, à l'auberge de Misery, à une intéressante conférence donnée sous les auspices de l'Union agricole du Lac par M. Colland, chef du Département de l'agriculture.

Pendant près de deux heures, et en présence d'un très nombreux auditoire, le sympathique conférencier, après avoir fait l'historique de l'origine des *associations* agricoles, nous a, pour ainsi dire, fait toucher du doigt les avantages matériels, économiques et sociaux des Syndicats agricoles.

Nous sommes persuadé que cette conférence, intéressant au plus haut point nos agriculteurs, portera ses fruits, comme l'a, du reste, si bien dit M. Werro en se faisant l'interprète des auditeurs pour remercier l'honorable conférencier. J. G.

Officiers fribourgeois. — Tous les officiers des unités fribourgeoises et les officiers demeurant dans le canton, appartenant à l'élite, à la landwehr et au landsturm armé, sont convoqués à une assemblée générale qui se tiendra mercredi, 21 courant, à l'hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg, à 4 ½ h. du soir, afin de jeter les bases d'une Société fribourgeoise des officiers.

Ordre du jour de l'assemblée :

1. Discussion des statuts présentés par le *Comité provisoire* ; 2. *Nomination du Comité* ; 3. Propositions diverses. (*Communiqué*).

Orphelinat de Saint-Loup. — Les enfants de l'Orphelinat de Saint Loup donneront dimanche 1er janvier, vendredi 6 janvier et dimanche 8 janvier, chaque fois à 3 ¼, précises, dans la grande salle du Buffet de la gare de Guin, avec le bienveillant concours de l'orchestre de Guin, une représentation théâtrale intitulée : *La Fête de Noël de l'Orphelin.* Les succès obtenus les années précédentes font espérer que cette production sera aussi bien accueillie par les amis de l'Orphelinat ainsi que par le public en général et que de nombreux amateurs tiendront à y assister. Prix des places 1 fr. 50, 1 franc et *70 centimes.*

On pourra revenir à Fribourg par le train qui part de Guin à 6 h. 14.

Cercle catholique. — Réunion familière mardi 20 décembre courant, à 8½ h. précises.

A ce numéro est joint un supplément contenant du texte et des annonces.

Session des Chambres fédérales

Conseil national. — *Présidence de M. Schobinger, président.*

Berne, 20 décembre.

La séance est ouverte à 9 heures.

TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ITALIE. — *M. Frey présente le rapport allemand.* Après avoir fait l'historique de la conclusion du nouveau traité et montré l'influence du régime de la nation la plus favorisée sur les négociations, il aborde la discussion des articles du traité et conclut à l'adoption de celui-ci. Il rend hommage, en finissant, aux services rendus aux négociateurs du traité par M. Pioda, ministre de Suisse à Rome, et M. Eichmann, chef de la division du commerce.

M. *Martin*, rapporteur français, conclut également à l'adoption du traité.

M. *Fonjallaz*, parlant au nom des viticulteurs, reproche au nouveau traité d'avoir accordé une réduction excessive sur les *droits d'entrée des vins.*

A la rigueur, dit-il, les viticulteurs se seraient résignés au droit de 10 fr., même à celui de 9 fr. Mais on est descendu jusqu'à 8! Je dois, ajoute-t-il, me prononcer contre la ratification du traité.

M. *Henri Scherrer* prend ensuite la parole.

* * *

Conseil des Etats. — *Présidence de M. Isler, président.*

Berne, 20 décembre.

La séance est ouverte à 9 ¼ h.

On décide que les débats sur la pétition des villes garantes seront sténographiés.

BUDGET DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX. — *M. Usteri, rapporteur général,* et *M. von Arx* font ressortir l'augmentation soit des recettes, soit des dépenses. Le coefficient de l'exploitation s'élève, d'après ce budget, à 69 %. Il serait désirable de constituer des réserves pour le jour où les chemins de fer fédéraux devront entreprendre l'exploitation du tunnel du Simplon et de la ligne du Gothard. En attendant, l'administration des chemins de fer fédéraux doit être encouragée dans la limitation des *dépenses.*

Recettes. Rapporteur, M. *Usteri.* Le budget d'exploitation prévoit une recette totale de 116,798,240 francs. L'abaissement des tarifs-voyageurs n'entre plus en ligne de compte, il a épuisé son influence sur l'exercice de 1904, qui sert de base à ce budget. Par contre, les tarifs sur les marchandises subissent les fluctuations de la concurrence étrangère.

DERNIER COURRIER

France

Le récit du suicide de M. Syveton dans les circonstances indiquées par sa femme *rencontre des objections dans les milieux* médicaux.

Le *Temps* écrit à ce sujet :

Le savant qui a bien voulu nous donner ces renseignements relatifs à la manière dont M. Syveton a péri se demande comment on peut expliquer la présence de 17 % d'oxyde de carbone dans le sang de M. Syveton, s'il est mort asphyxié en quelques secondes. Dans ce cas, en effet, il n'a pu respirer que quelques bouffées de gaz, et, dès lors, l'on ne doit pas trouver d'oxyde de carbone dans son sang, car il n'est pas mort empoisonné, mais comme étouffé.

Le docteur Tholmer, le médecin de la famille Syveton, a déposé devant le juge d'instruction. Sa déposition confirme celles de la famille Syveton-Ménard. Il a déclaré qu'en sa présence M. Syveton avait reconnu être coupable des actes que sa femme et son gendre lui reprochaient.

Le docteur Tholmer a ajouté qu'il aurait voulu préserver la mémoire de M. Syveton *de tout ce scandale et que c'est là le motif* qui l'avait empêché de parler plus tôt. Mais il s'est trouvé aujourd'hui contraint par les événements d'affirmer devant la justice ce qui était la vérité et il l'a dite.

DERNIÈRES DEPÊCHES

La guerre russo-japonaise

Prise d'un nouveau fort à Port-Arthur

Tokio, 19 *décembre.*

Les Japonais ont fait sauter le 18, à 2 h., de l'après midi, une forte mine sous certaines parties du fort nord de Kikouanchan est. Puis l'infanterie s'est élancée et a occupé le fort nord. Les Japonais auraient capturé une *forte* position à un kilomètre au sud-est de la colline de 203 mètres, afin de livrer l'assaut à la ville neuve et de se glisser entre Liaotichan et le quartier-général de Port Arthur.

Londres, 20 décembre.

Le correspondant de la Daily Mail à l'armée du général Nogi télégraphie le 19 que les Japonais avaient placé 7 mines contenant deux tonnes de dynamite à quarante pieds de profondeur sous le parapet du fort septentrional de Kikouan. Il confirme que l'aile droite de l'armée japonaise a enlevé le 17 une colline fortifiée située à 900 mètres du fort de Tai-Aug-Ken et qu'elle s'y est fortement retranchée.

Paris, 20 *décembre.*

La légation japonaise communique la dépêche suivante de Tokio :

On mande de l'armée japonaise devant Port-Arthur : Un détachement a déterminé le 18, à 2 h. 15 de l'après-midi, une violente explosion dans les parapets du front nord du fort de Toun-Ki-Ouan Chen, puis a fait une attaque, qui a dégénéré en un terrible combat à la grenade à main. L'ennemi a fait une résistance acharnée.

A 7 h. du soir, le général Samejima s'est avancé par des caponnières jusqu'à la contre-escarpe, puis a donné l'assaut général et s'est emparé du fort sur la hauteur à 11 h. 50 du soir. Les Japonais *ont aussitôt construit des ouvrages de* défense et la position a été fortifiée.

Nous avons pris à l'ennemi 5 canons, 2 mitrailleuses et une grande quantité de munitions. Une quarantaine de cadavres russes ont été trouvés à l'intérieur du fort. Nos pertes ne sont pas évaluées d'une manière définitive, mais on les croit peu importantes.

Tokio, 19 décembre.

L'armée de Mandchourie rapporte, le 18, que dans la soirée du 17, de 8 h. 30 à 11 h., l'ennemi a dirigé trois attaques contre les avant-postes japonaise dans les environs de Tao-Kungize. Il s'est également avancé à une heure jusque dans le *voisinage de Sing-Toun-Teung et de* Teung-Aisekou. Il a été repoussé.

Le 18, à 2 h. 30 du soir, les pièces de *gros calibre placées par l'ennemi près de* Sing-Fang-Tai ont commencé à tirer et ont lancé 80 obus sur les approches du pont de chemin de fer sur le Chah. Cette canonnade n'a fait aucun mal.

Londres, 20 décembre.

On mande de Cap au *Lloyd,* le 19 à 3 h. 35 de l'après-midi, que la flotte de la Baltique a passé se dirigeant vers l'Est.

Paris, 20 décembre.

L'amiral Kaznakof, délégué russe à la Commission d'enquête pour les incidents de *Hull et les officiers de la marine russe* qui doivent déposer devant la Commission, sont arrivés lundi à Paris.

Interviewé par le *Journal* et l'*Echo de Paris,* le capitaine Clado a affirmé une fois de plus que l'escadre russe avait bien *été attaquée par des torpilleurs japonais.* Il a expliqué qu'à son avis l'amiral Rojdestvensky ne pourra être assuré de la victoire que si une troisième escadre est envoyée rapidement pour renforcer la sienne. Ce serait d'ailleurs l'opinion de Rojdestvensky lui-même et de l'amiral Skrydlof.

Londres, 23 décembre.

La légation japonaise communique la dépêche suivante :

L'amiral Togo rapporte que pendant *l'attaque dirigée dans la nuit du 14 contre* les navires russes en dehors du chenal, un torpilleur japonais a été désemparé et abandonné et un autre mis temporairement hors d'état de manœuvrer. Comme le *Sébastopol* était ancré tout près du rivage, *il est difficile de se rendre compte des avaries qu'il a subies.*

Londres, 20 décembre.

La légation du Japon communique la *dépêche suivante de Tokio :*

L'amiral Togo a envoyé un rapport, le 18, disant que l'état actuel des vaisseaux russes ancrés dans le port intérieur reste à peu près le même. Les vaisseaux ne sont plus en état de combattre. Quant au *Sébastopol,* on a lieu de croire qu'il ne peut plus naviguer. Toutefois, on n'a pas encore de données décisives à ce sujet. Il reste au moins 6 contre-torpilleurs russes en état.

Moscou, 20 décembre.

La foule s'est livrée, le 19, à de nouvelles manifestations. 16 personnes ont été blessées dans des rencontres avec la police.

Madrid 20 décembre.

Le roi a signé un décret autorisant le ministre d'Espagne à Washington à *signer le traité d'arbitrage avec les Etats-Unis.*

Paris, 20 *décembre.*

Le ministre de la marine a reçu de Tamatave la dépêche suivante, en date du 19 :

Un violent cyclone a passé le 15, au nord de Madagascar. Diego Suarez a été très éprouvé, toutefois les établissements de la marine ne sont que peu endommagés.

Bremerhaven, 20 décembre.

Jusqu'à lundi soir, on a retiré des décombres de la maison qui s'est écroulée à la Kaiserstrasse 10 cadavres, 3 personnes grièvement blessées et deux autres qui ne le sont que légèrement. Il reste encore quatre personnes ensevelies.

Berlin, 20 décembre.

Le *Vorwaerts* d'aujourd'hui assure que les autorités suisses ont refusé de fournir au ministère public de Kœnigsberg des renseignements qu'il leur de*mandait dans une affaire de trahison, où* sont inculpés des socialistes allemands. Des écrits saisis chez des personnes inculpées de trahison auraient été imprimés à Zurich.

Le *Vorwaerts* dit que des négociations par voie diplomatique n'ont pas abouti non plus. Le 7 septembre, le ministère public de la Confédération suisse aurait fait savoir officiellement au ministère public de Kœnigsberg qu'il s'agissait là d'une action pour délit politique et que la Suisse ne pouvait en conséquence satisfaire à sa demande.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

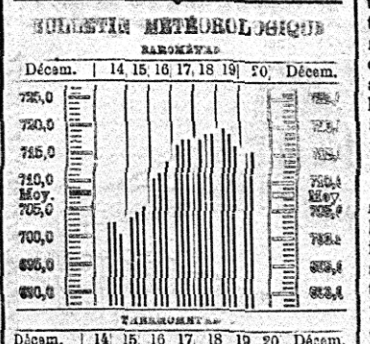

Décem.	14	15	16	17	18	19	20	Décem.
8 h. m.	0	2	—1	—1	—3	—4	1	8 h. m.
1 h. s.	3	5	3	5	3	—1	1	1 h. s.
8 h. s.	—1	3	2	0	0	0		8 h. s.

8 h. m.	90	75	90	90	83	68	90	8 h. m.
1 h. s.	48	60	48	48	40	65	83	1 h. s.
8 h. s.	60	75	75	75	83	90		8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures : 1°
Température minimum dans les 24 heures : — 4°
Eau tombée dans les 24 h. : — mm.
Vent : Direction W. ; Force très faible
Etat du ciel : brumeux

Conditions atmosphériques en Europe :

La haute pression s'étend sur tout le continent. Le temps est calme, sec et brumeux, la température vers zéro, sur les montagnes très clair. La mer de brouillard entre les Alpes et le Jura arrivait aujourd'hui à 700 m.

Temps probable dans la Suisse occidentale : Brumeux à beau, même température.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

✝

Madame veuve Valérine Tomasini née Singy et ses enfants, Augustine et Oscar, Monsieur Joseph Tomasini et ses enfants Pierre, Martin, Marguerite, à Cureggia, *Tessin, Monsieur et Madame Ferdinand* Singy, à Fribourg, Monsieur et Madame Edmond Singy, à Fribourg, Monsieur et Madame Gauderon-Singy, à Genève, et les familles Tomasini, au Tessin, les familles Singy, à Corsalettes, les familles Bais, à *Buenos-Ayres,* ont la *douleur de faire* part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph TOMASINI

leur époux, père, fils, beau-fils, frère, neveu et cousin, décédé à l'âge de 27 ans, après une *pénible maladie, muni des secours de la* Religion.

L'enterrement aura lieu jeudi 22 décembre, à 8 h. du matin.

Domicile mortuaire : 47, rue de Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

✝

Messieurs les membres du Syndicat des plâtriers-peintres sont priés d'assister à l'enterrement de

Monsieur Joseph TOMASINI

ancien président

qui aura lieu jeudi 22 décembre, à 8 h.

Domicile mortuaire : Rue de Lausanne 47.

DRAME DANS UNE MENAGERIE

Les journaux ont relaté dernièrement le terrible accident dont fut victime Madame *Droxier surnommée « Le Goulue »* au cours d'une représentation donnée à la fête de Saint-Cloud, *près Paris. Ceux qui ont lu les* détails de ce drame ont pu se rendre compte de la belle indifférence avec laquelle la célèbre dompteuse se livrait chaque jour aux *griffes de ses redoutables fauves,* se riant du danger et des conséquences funestes que sa témérité pouvait amener.

Des milliers de personnes sont dans le cas de Madame Droxier. Sans se trouver journellement aux prises avec des bêtes féroces, elles n'en sont pas moins continuellement *exposées,* car elles luttent avec l'ennemi le plus redoutable qui puisse se rencontrer : la maladie. Cette dernière terrasse ceux qui n'ont pas eu la chance, comme Madame Bætz, de connaître le merveilleux remède qu'est *la Tisane américaine des Shakers.* Madame Veuve Bætz est concierge dans un important immeuble au N° 24 de la rue de la Poterie, à Genève. C'est une femme entre deux âges, mais elle est maintenant tellement vigou*reuse, fraîche et bien portante qu'elle paraît* beaucoup plus jeune. Le 25 août, elle écrivait à M. Fanyau, pharmacien à Lille, France, une lettre pour lui dire combien elle s'était bien trouvée de l'usage de sa fameuse préparation, la Tisane américaine des *Shakers. Nous en reproduisons quelques* passages.

« Il y a six ans, je fus très incommodée par des gaz, qui se produisaient dans l'estomac. J'avais déjà eu de fortes migraines, mais cette fois j'éprouvai des douleurs atroces dans l'estomac, le foie et les côtés. J'étais aussi très constipée et ne pouvais travailler. Pendant plus d'un an, je demeurai très souffrante ; je devins si triste que je pleurais et même appelais la mort. Aucun médicament ne me soulageait. Enfin, je lus des articles consacrés à votre excellent remède, la Tisane américaine des Shakers, et me mis à en faire usage. Je n'en avais pris que trois flacons que j'étais complètement rétablie, depuis, *j'ai toujours été bien portante.* »

Tous ceux qui souffrent n'ont qu'à s'adresser à M. Uhlmann Eyraud, à *Genève, qui* leur enverra gratuitement une brochure très instructive donnant tous les renseignements sur ce précieux médicament qui délivre tant de victimes et qui guérit les maladies, plus féroces, plus tenaces, et plus funestes *que les fauves de Madame Droxier.*

Soieries-Grieder-Zurich

Demandez échantillons des dernières nouveautés (noir, blanc et couleur).

Union des fabriques de Soieries

Adolf Grieder, & Cie, Zurich

Pharmacies d'office

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

Pharmacie H. Cuony, *rue des Epouses.*

Pharmacie L. Bourgknecht, *rue de Lausanne.*

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés, sont fermées de midi au lendemain matin.

Brasserie de Richemont

LA FOURMILIÈRE

Mardi 22 décembre, répartition du capital. 3726

Les nouveaux membres sont reçus jusqu'au 25 *janvier 1904.*

COMMIS

jeune, actif et sérieux, connaissant les trois langues, cherche place, au besoin, comme voyageur Offres par écrit sous chiffres H2794Ch à Hassenstein et Vogler, Coire. 3725

UNE JEUNE FILLE

cherche, à Fribourg, place de femme de chambre dans une bonne famile catholique, pour courant de janvier; sachant bien coudre et repasser. 3703

Adresser les offres par écrit à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg* sous H49 2F.

On demande

pour de suite et pour Noël, des vachers pour la France, des jeunes filles pour l'étranger, pour le canton de Vaud des domestiques pour la campagne, sachant traire, des filles de ménage pour le canton et la ville de Fribourg, des cuisinières pour restaurants, de bonnes filles de ménage et des domestiques et filles de ménage pour la campagne.

S'adresser au **bureau de placement, Vve Jacquenoud, Fribourg,** 20 en timbres pour réponse. 3730

AVIS

On prendrait en pension des enfants de tout âge; vie de famille. Chez **Emile Maillard, à Hennens** (Gläne). 3733-1813

Eau de Contrexéville

SOURCE DU PAVILLON

Eau de régime absolument efficace et indispensable *aux goutteux, graveleux et arthritiques.*

Se trouve dans le pharmacies et *les hôtels.*

Demandez la brochure pour la cure à domicile. 3187

Délégué pour la Suisse :

M. E. Savoie, notaire, Les Verrières

Confiserie-Pâtisserie

M. BINZ-BONGARD

Stalden, 130

On trouvera

toujours comme par le passé, les *fameuses* H4061F 3124

tablettes à la mousse Islande

dites aussi

tablettes au Vermouth

reconnues comme excellentes contre rhume, catarrhe, enrouement, etc.

Dépôts : Neuhaus, rue des Epouses et rue de Lausanne; Pharmacie Bourgknecht, rue de Lausanne. Louis Emmenegger, rue de la Préfecture.

Comptabilité *pour Hôtels et Restaurants,* méthode américaine Frisch, unique dans son genre, enseignée par des leçons écrites. Succès garanti Prospectus gratis. Nombreux certificats *H. Frisch,* expert comptable, *Zurich, H.* H4009Z 2225

Fr. 12. 50

Or 18 carats massif, perles fines

Demandez gratis notre nouveau Catalogue, 700 illustrations d'après photographies, avec les prix de

Joaillerie, Bijouterie et Horlogerie contrôlée

G. Leicht-Meyer LUCERNE, N° XI près la Cathédrale

Bougies de Noël

Petites bougies renaissance color. Boîte de 50 bougies, gros modèle, 10 grammes, **1 fr.** la boîte.

Boîtes de 50 bougies, petit modèle, 7 gram. **0 fr. 75** la b. Franco contre remboursement.

G. B. Botta & F. Simona

Stéarinerie, LOCARNO (Tessin)

VENTE aux enchères publiques

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, *lundi 21 décembre,* à 2 h. *du jour, à la maison judiciaire,* à Fribourg :

1° 2 polices d'assurances mixtes, échéant en 1908, réduites actuellement à 7200 fr. chacune.

2° 14 Obligations à lots du canton et de la ville de Fribourg. 3707

3° 1 montre en or.

4° Un certain nombre de prétentions (crédits).

A LOUER

au centre de la ville, une 3729

grande salle claire

conviendrait pour bureau, salle de dessin ou peinture.

Adresser les offres sous chiffres H4941F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

ON DEMANDE

dans une petite localité du canton, une 3728 1812

brave et forte fille

pour faire un ménage soigné. Inutile de se présenter sans de bons certificats. Bon gage.

Adresser les offres, s. H4913F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

ON DEMANDE

une petite fille

en pension, depuis l'âge de quatre ans Bonne éducation Instruction et bons soins. La famille se compose d'une jeune demoiselle et d'une vieille personne.

Pour renseignements, s'adresser, par écrit, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H4916F. 3731

Maladies des yeux

Le **Dr Verrey,** médecin oculiste, à Lausanne, **reçoit à Fribourg,** 87, rue de Lausanne, le 1er et le 3e samedis de chaque mois, de 8 à 11 ½ du matin.

Appareil photographique

DE FABRICATION SUISSE

En vente dans toutes les maisons de produits photographiques et chez les constructeurs

Paul Savigny & Cie. Fribourg (Suisse)

Théâtre de Fribourg

Seulement dimanche 20 décembre

l'après-midi à 4 ½ h. et le soir à 8 ¼ h.

Grand Théâtre

Cinématographe et Projection

(Tableaux colossaux électriques)

Représenté avec un appareil de la maison GAUMONT, à PARIS, dernière création.

Représentations sans rivales.

Quelques extraits du programme

Dans chaque séance

" Le Rêve de Noël "

Nouveau! Le roi d'Italie à Paris

Nouveau! Le Pape Léon XIII au Vatican et son lit de mort

Nouveau! **L'accident de Palézieux.**

La vie et les souffrances de Notre Seigneur J.-C.

Prix des places: Parterre, 1 fr.; 1re galerie, 1 fr. 50; 2me galerie, 80 cent.

Les élèves payent, pour les séances de l'après-midi, sur toutes les places, la moitié.

Parterre 1er rang 40 cent.

» 2me rang 30 cent.

Volaille

de 1er choix, fraîche et bien plumée.

	Poids environ	Prix p. kg.
Dindons	kg. 4 ½	Fr. 2 10
Dindes	» 2 ½	» 2.30
Oies	» 4 —	» 1.70
Canards	» 1 ½	» 2.20
Chapons	» 1 ½	» 2.40

Franco Lugano, contre remboursement. H4192O 3697

Antonio Bernasconi-Sottocasa, **LUGANO.**

Lampe électrique de poche

Pas de danger, forte lumière, longue durée.

2.75 franco contre remb.

Rabais 10 % par 6 pièces. 20 % par 12 pièces.

Paul Savigny et Cie, Fribourg (Suisse)

Jeune fille

d'honorable famille cath. cherche place dans une petite famille distinguée de la Suisse française pour la couture ou comme femme de chambre, ou pour prendre soin d'un bébé. Ne sait pas encore le français. Elle désire une bonne vie de famille. Entrée en février.

Adresser les offres s. H3875Lz à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lucerne. 3675

Escargots

préparés à la vraie **mode de Bourgogne.**

La *caisse* de *6 douz.* fr. 4 —
» » » *12* » » *7.25*
» » » *18* » » *11* —
» » » *24* » » *14.50*

Franco dans toute la Suisse.

R. Bost, COINTRIN, près Genève

ON DEMANDE

pour une maison de vins de la place, un

voyageur

Adresser les offres sous H4923F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg* 3710

SAGE-FEMME de 1re classe

Mme Vve RAISIN

Reçoit des pensionnaires à toute époque.

Traitement des maladies des dames.

Consultations tous les jours

Confort moderne

Bains. Téléphone.

1, rue de la Tour-de-l'Ile, 1

GENÈVE 73

Une fille cherche place comme

aide de cuisine

dans maison privée ou hôtel.

Adresser les offres, s. H4908F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3704

Doct.-Herboriste, P. Brunner

traite toutes les maladies, chroniques ou aiguës, par les plantes médicinales. 3246

Soins spéciaux pour dames. Discrétion

On traite par correspondance.

Adr., Ennenda-Glaris.

A remettre, pour raison de santé, une

BONNE PENSION

bourgeoise, d'une quinzaine de pensionnaires.

Adresser les offres sous H4934F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3719

On cherche pour janvier une grande chambre

ou deux petites contiguës

bien meublées, tranquilles, exposées au soleil, si possible dans la Grand'Rue ou proximité.

Adresser les offres sous H4890F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3722

On demande une

bonne d'enfants

catholique, personne expérimentée et de confiance, d'environ 30 à 40 ans.

Adresser les offres sous H4936F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler Fribourg.* 3717

A VENDRE

un très bon piano

S'adres. Hôtel Union et Grappe.

La glycérine a fait son temps

???

Elle est aujourd'hui remplacée par la « Crème dermophile Albert » qui guérit sans « douleurs » aucunes, en 2 ou 3 jours, les « crevasses aux mains » et au rasage, les feux, les boutons, etc.

Remède prompt et efficace contre les brûlures, elle prévient la rougeur chez les enfants, la faisant, par son emploi, disparaître en très peu de temps. H12300J 3716

Elle donne toujours des résultats assurés. Cosmetique par excellence, assouplissant et adoucissant la peau, elle ne devrait manquer sur aucune table de toilette. « *La Crème dermophile Albert* » se trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 1 fr. 20 le pot et 50 cent la boîte.

A Fribourg : Pharm. Schmidt, *Grand'Rue* — A Berne, Pharm. A. Becharaz et Cie.

Vente en gros chez le fabricant. **A. FESSENMAYER,** pharm., Delémont.

N. B. Lire attentivement l'imprimé qui accompagne chaque pot et boîte

---

Cours d'escrime

Le professeur d'escrime (Italien) **Antoine Prota,** donne leçons d'épée et de sabre (*méthodes italienne, française et allemande*), tous les lundis, mercredis et vendredis, à domicile et dans la salle du Restaurant des *Grand'Places,* au **1er étage.**

A LOUER

de suite, **rue de Morat**

chambre à coucher

et bureau meublés.

Adresser les offres sous H4909F à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3701

SALON DE COIFFURE

Rue de Lausanne, 35, à côté du magasin Kirchhoff

A L'OCCASION DES FÊTES

Beau choix de cravates, régates, boutons de cols et de manchettes, etc. Parfumerie, savonnerie, bretelles, peignes, porte-monnaie, brosses, etc.

Se recommande, H4744F 3559

SCHAFFENBERGER, coiffeur.

On demande un apprenti.

Noël et Nouvel-An

Edouard YANTZ, opticien

FRIBOURG

Square des Places **MAISON** Banque cantonale

Grand choix de jouets mécaniques et électriques. Moteurs. Bateaux. Chemins de fer. Jets d'eau, etc. H4767F 3490

PRIX MODÉRÉS. PRIX MODÉRÉS.

L'Entrepôt de Pérolles

A FRIBOURG

le seul entrepôt public directement relié à la voie ferrée, accepte en dépôt, aux conditions les plus avantageuses, toutes espèces de marchandises, telles que : céréales, vins, machines, fourrages, etc. H4935F 3718

L'Entrepôt fait des

avances d'argent

sur les marchandises remises en garantie, contre acceptation des warrants.

A. Gœldlin,
ancien hôtel Zæringen.

Vicarino & Cie

Téléphone. 5, rue de Lausanne Téléphone.

Biscuits Pernot. Biscuits à l'avoine, **75 cent. le ½ kg.** Chocolats fins Lindt. Fondants. Chocolats au lait. Thés des Indes, de Chine et de Russie. H4941F 3724

Liqueurs fines. **Clémentine des Alpes.** Grande chartreuse. Spécialité de cafés rôtis, très fins.

CONSERVES. *FRUITS.*

Livraison à domicile

A L'OCCASION

DE

Noël et Nouvel-An

Que les années passent, hélas!
Nous voilà de nouveau à la veille,
Si disent enfants, ménagères jeunes et vieilles,
Des grandes **fêtes de Noël et Nouvel An.**
A cette occasion, chacun a son petit souci
Du choix à faire, comme d'antan,
Des cadeaux utiles et jolis;
Cela vous sera facile, ménagères,
En faisant une visite préalable

Au magasin, 139, rue des Epouses

Où vous trouverez les toutes dernières nouveautés
En vaisselle, **porcelaine et cristaux**
Services de table, thé et café,
Vases à fleurs et fantaisies diverses H4631F 3493
Tout ce qu'il y a de plus utile et agréable
Et fait plaisir, à des prix raisonnables.

J. Zosso-Sauterel.

DORURE. **E. PÉTION** *MIROITERIE.*

N° 32, BERNE, rue de l'Hôpital

BEAU CHOIX DE **GLACES & GRAVURES**

Grand assortiment d'ENCADREMENTS

pour photographies, aquarelles, peintures, etc.

Petits cadres photographiques en divers formats

ARTICLES EN BRONZE

Flambeaux. Bougeoirs. Plateaux. Coupes. H7133Y 3690
Vases. Statuettes. Garnitures de bureaux.

A LOUER

à partir du 1er avril 1904 le

Restaurant de Saussive

rière Gruyères et le domaine attenant de la Planchettaz, d'une contenance de 18 poses.

On exige bonnes garanties pour la parfaite tenue du domaine et de l'établissement.

Présenter les offres et prendre les renseignements auprès du notaire **Pasquier, à Bulle.** H4382F 3324

A VENDRE

belle maison

de rapport, située à la Grand'Rue.

S'adresser l'agence de publicité à **Haasenstein et Vogler, Fribourg,** sous H4887F. 3680

CHOCOLAT KOHLER

MALAGA

doré, de provenance directe à 16 fr. le fût de 16 litres, fût compris, franco gare destinataire, contre remb

Maison **Narciso Brusi,** vins **Payerne** (Suisse) et **Barcelone** (Espagne) H26630L 3589

Echant. gratis.

Volaille de choix

Poulards, poulets, oies, canards, dindons et dindes, journellement fraîche, déplumée, à sec et vidée (sans intestins), de toute première qualité, est livrée en colis postaux de 5 kg., franco de ports et de droits, à 9 fr. 30 par la maison : H7085Q 3578

Roth Lipót, Versecz (Hongrie)

Capital

contre des effets à 3-4 mois.

Demandes s. chiffres P7013Y à Haasenstein et Vogler, Chaux-de-Fonds 3623

Une maison solvable et bien introduite cherche à prêter

Capital

contre des effets à 3-4 mois.

Demandes s. chiffres P7013Y à Haasenstein et Vogler, Chaux-de-Fonds 3623

Pour les fêtes de Noël & Nouvel-An

Au Bazar fribourgeois

Pont-Muré, N° 155, et rue de Lausanne, N° 78

JOUETS D'ENFANTS

d'une variété infinie à des prix très avantageux. Grand assortiment de **poupées, éventails** et **articles** pour **étrennes** provenant des maisons de 1er ordre de France et d'Allemagne, où avait l'habitude de s'approvisionner mon prédécesseur, M. Otto Schubel.

Choix très varié en **garnitures pour arbres de Noël.**

Mayer-Brender.

Grande exposition de jouets d'enfants, au 1er étage, rue de Lausanne, N° 78.

Grande exposition de jouets d'enfants, au 1er étage, rue de Lausanne, N° 78.

Meubles en tous genres et tous styles

Tentes, stores, rideaux, crins, plumes, duvets

Pose de bourrelets pour portes et fenêtres 3204

Tapisserie, Gustave Pahud, ébénisterie

Place des Alpes, BULLE, en face du Cheval-Blanc

Installations complètes de villas et hôtels

Travail garanti pour sa solidité et sa bien facture